



Conseil Communautaire
26 juin 2017
Abergement-la-Ronce – 18h30

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 58
Nombre de procurations : 21
Nombre de votants : 79
Date de la convocation : 20 juin 2017
Date de publication : 04 juillet 2017

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 61/17

Objet

Réhabilitation du buffet de la gare – Convention entre l'agence Bâtiment de la SNCF et la CAGD

Secrétaire de séance

Colette HANRARD

Rapporteur :

Bernard GUERRIN

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, R. Foret, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, C. Demortier, A. Douzenel, JP. Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, A. Hamdaoui, N. Jeannet, S. Kayi, I. Mangin, S. Marchand, J. Péchinot, JM. Sermier, JC. Wambst, H. Prat, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot suppléé par M. Gauthier, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget suppléé par Y. Besson, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, M. Hoffmann suppléé par J. Marty-Quinternet, R. Curly, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

G. Soldavini à D. Bernardin, P. Verne à G. Fernoux-Coutenet, P. Blanchet à J. Thurel, F. Barthoulot à JC Wambst, M. Berthaud à A. Douzenel, P. Bouvret à A. Hamdaoui, JP. Cuiet à J. Péchinot, I. Delaine à C. Demortier, F. Dray à N. Jeannet, D. Germond à JM. Sermier, P. Jaboviste à S. Kayi, P. Jobez à J. Gruet, JP. Lefèvre à C. Bourgeois-République, C. Nonnotte-Bouton à I. Mangin, E. Schlegel à S. Marchand, I. Voutquenne à I. Girod, L. Bernier à H. Prat, F. David à JP Fichère, G. Coutrot à JB Gagnoux, M. Boué à JM. Daubigney, P. Tournier à G. Fumey.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

JC Lab, S. Champanhet, S. Hédin, D. Chevalier, V. Chevriaut.

En octobre 2016, le Conseil Communautaire a décidé d'acquérir de « Gares et Connexions » l'ancien buffet de la gare, cet édifice présentant un intérêt certain eu égard à sa situation privilégiée au sein de l'agglomération doloise.

Son appartenance au domaine ferroviaire a conduit son propriétaire à mener diverses études et diagnostics sur le bâtiment lui-même et ses abords immédiats pour déterminer les conditions optimales dans lesquelles pourrait s'opérer la vente à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, aucune perturbation sur l'exploitation du chemin de fer ne pouvant être admise.

De ces réflexions, il résulte que des interventions techniques devront être conduites par « Gares et Connexions » sur l'immeuble et ses dépendances, notamment la démolition d'une extension en façade Nord du buffet sur le quai n° 1, et ce avant la réitération de la vente par acte notarié puisque la réalisation de ces travaux en constituent une condition suspensive.

Ces opérations étant rendues nécessaires par le transfert de propriété, leur coût sera supporté par l'acquéreur. Il convient donc qu'un accord soit passé entre les parties pour permettre à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole de prendre en charge cette dépense.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute convention ou document à intervenir entre l'agence Bâtiment de la S.N.C.F. et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole permettant à cette dernière d'assurer le financement des travaux à réaliser préalablement à la vente.

Fait à Abergement-la-Ronce,
Le 26 juin 2017
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Trésorerie Principale
- Agence Bâtiment S.N.C.F.

